

Vers

une culture de démocratie



Les personnes analphabètes jouent trop souvent un rôle de second plan dans leurs groupes. Certains formateurs et formatrices entretiennent des relations de pouvoir avec les adultes auprès desquels ils interviennent. La vie associative compte moins, l'action politique cède la place au rendement et à l'efficacité, la culture populaire n'intéresse pratiquement plus personne. Bref, les valeurs du mouvement communautaire s'effritent.

Trois articles, trois variations sur le même thème : nous avons perdu le nord. Comment en sommes-nous venus à naviguer dans des eaux troubles? à oublier nos principes? Quoi faire pour retrouver notre chemin?

Nancy Guberman,
professeure à l'École de travail social,
Université du Québec à Montréal

Plusieurs idées émises dans l'article qui suit viennent de deux études menées en collaboration avec Michelle Duval et Esther Filion, d'une part, et Jocelyne Lamoureux, Jennifer Beeman, Danièle Fournier et Lise Gervais, d'autre part.

« L'intellectuel disait le vrai à ceux qui ne le voyaient pas encore et au nom de ceux qui ne pouvaient pas le dire: conscience et éloquence.¹ »

Le Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec (RGPAQ) se retrouve aujourd'hui aux prises avec une demande accrue de reconnaissance de la part des participants et des participantes de ses groupes membres. La culture du Regroupement en est pourtant bien une de participation élargie (structures démocratiques, lieux d'engagements multiples). Toutefois, comme c'est le cas de nombreux autres organismes communautaires, cette participation s'est concrétisée seulement en ce qui concerne le personnel salarié des organismes. Les participants et les participantes, eux, semblent toujours exclus.

Pour bien comprendre la situation et trouver les moyens de la changer, le RGPAQ a initié une recherche portant sur les questions suivantes: Comment la démocratie est-elle pratiquée dans les groupes d'alphabétisation populaire? Qui en est membre? sur quelles bases? avec quel pouvoir? Qui participe aux instances décisionnelles? Comment les élus sont-ils redevables aux membres?

Mais avant d'en livrer les résultats, faisons un bref retour sur les pratiques démocratiques qui ont traversé le mouvement communautaire québécois depuis 30 ans, dans le but de mieux comprendre les tendances actuelles.

Un peu d'histoire et de définitions

La question des structures et du fonctionnement du mouvement communautaire dont fait partie le RGPAQ se pose depuis l'émergence de ce mouvement dans les années 70. En effet, les interrogations sur les structures organisationnelles à se donner sont alors aussi importantes

¹ Michel FOUCAULT. « Les intellectuels et le pouvoir: Entretien », Michel Foucault et Gilles Deleuze, *L'arc*, no 49.

que celles relatives à la problématique abordée par les jeunes organisations. On rêve de faire autrement et on tente ainsi de créer de nouvelles façons de fonctionner conformes aux idées et aux valeurs mises de l'avant. Le mouvement communautaire est donc fermement ancré dans l'idéologie des nouveaux mouvements sociaux. En mettant sur pied des structures et des façons de faire *alternatives*, il crée des exemples vivants qui mettent en question les modèles dominants et offre la possibilité d'expérimenter le temps, l'espace et les rapports sociaux de façon novatrice². Inspirés par «le privé est politique» du mouvement des femmes, les mouvements de l'époque tentent de démocratiser les espaces politiques et de faire en sorte que la démocratie s'applique aux exclus³. Pensons, entre autres, aux demandes pour le contrôle des services par les usagers et les usagères dans les années 70. Les groupes sociaux de l'époque proposent, ainsi, des structures et des processus décisionnels autres, basés sur la philosophie de la démocratie participative. Renouant avec la définition même de la démocratie

(pouvoir du peuple [*demos*, peuple et *kratie*, pouvoir]), ces mouvements proposent une manière de faire pour que les membres aient une voix.

À leur naissance donc, plusieurs organisations expérimentent des formes de démocratie directe où tous les membres participent à la délibération et à la prise de décision concernant les orientations et les actions du groupe. Pensons, par exemple, à l'Association de défense des droits sociaux, au Regroupement des garderies populaires, aux comités logements, etc., qui, tout en aidant les participants et les participantes à répondre à leurs besoins immédiats, mettent beaucoup d'énergie dans l'éducation populaire citoyenne et dans la préparation à la prise de décision.

Avec la complexification des problèmes sociaux et l'alourdissement de la situation des participants et des participantes, plusieurs groupes misent peu à peu sur des services donnés par un personnel de plus en plus qualifié et, souvent, de plus en plus diplômé. Les structures se formalisent, et les pratiques de démocratie représentative, c'est-à-dire plutôt axées sur l'élection de

personnes qui représenteront les membres et prendront des décisions en leur nom, deviennent la norme. Les conseils d'administration, devant de nouvelles exigences des bailleurs de fonds (évaluation systématique de leurs activités, demande que la tenue de livres soit confiée à des professionnels), de l'État (consultations sur une série de plus en plus diversifiée de lois et de politiques) ou découlant du contexte politique (nécessité d'analyser les nouveaux rapports entre les groupes sociaux de sexes, de classes, d'ethnies, d'âge différents, ainsi que ceux entre l'État et les groupes), remplacent les personnes représentant les usagers et les usagères par des professionnels. Dans plusieurs groupes, les structures démocratiques (assemblée générale et conseil d'administration) perdent leur pouvoir et leur sens même, devenant uniquement des lieux de consultation où l'on entérine des analyses et des décisions de l'équipe de travailleurs et de travailleuses.

Dans les années 80, les groupes sont gérés par des petites collectivités, les équipes de permanents et de permanentes qui fonctionnent de façon démocratique⁴. Mais ces pratiques ne s'appliquent pas aux membres du groupe. Avec la formalisation accrue, soit une plus grande division du travail entre les intervenants et les intervenantes, la spécialisation de divers postes et la hiérarchisation des structures de pouvoir⁵, les organismes sont mieux équipés pour atteindre leurs objectifs, mais le contrôle du groupe par les travailleurs et les travailleuses augmente

La démocratie, implique une lutte constante pour élargir le groupe de personnes pouvant évoluer dans l'espace démocratique et pour éliminer les exclusions basées sur le genre, les capacités intellectuelles, la race, l'ethnicité ou autre caractéristique ou qualité des gens.

2 Alberto MELUCCI. «An End to Social Movements? Introductory Paper to the Sessions on "New Movements and Change in Organizational Forms"», *Social Science Information*, vol. 23, nos 4 et 5, 1984, p.819 à 835.

3 Sheila ROWBOTHAM. «Feminism and Democracy», *New Forms of Democracy*, edited by D. Held & C. Pollitt, London, Sage, 1996, p. 78 à -109.

4 Andrée FORTIN. *La participation: des comités de citoyens au mouvement communautaire. La participation politique*, J. Godbout (éd.), Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1991, p.219 -à 250.

5 Ibid.

Il ne s'agit pas de transférer le pouvoir des uns aux autres, mais de le transformer.

aux dépens du pouvoir des participants et des participantes. Ces constats sont aussi établis par d'autres chercheurs dans les années 90⁶.

La démocratie est remplacée par des pratiques de consultation dans des groupes qui se déclarent démocratiques⁷. De nouveaux membres sont choisis pour faire partie des conseils d'administration par ceux et celles qui sont déjà au pouvoir, ce qui menace la démocratie, car le rôle des participants et des participantes est nié. S'ils participent aux activités du groupe, décident parfois du contenu de celles-ci, ils ne se prononcent toutefois pas sur les grandes questions tels que les orientations, l'embauche, le fonctionnement et les prises de position politique. Ils ne définissent pas le « bien commun » et leurs intérêts sont déterminés d'abord et avant tout par les travailleurs et les travailleuses.

Or, la démocratie, implique une lutte constante pour élargir le groupe de personnes pouvant évoluer dans l'espace démocratique et pour éliminer les exclusions basées sur le genre, les capacités intellectuelles, la race, l'ethnicité ou autre caractéristique ou qualité des

gens. Cela est vrai tant dans la société qu'au sein des mouvements sociaux eux-mêmes.

Quand nous parlons de démocratie en lien avec les pratiques des groupes d'alphabétisation populaire, nous nous référons au processus par lequel le groupe s'organise pour délibérer et prendre les décisions nécessaires pour promouvoir le bien commun⁸. Tous les membres ont droit à cet espace politique et doivent pouvoir élire de façon éclairée les représentants et les représentantes qui agiront en leur nom.

Redéfinir les façons de faire

Qu'en est-il maintenant dans les groupes d'alphabétisation populaire? Y a-t-il moyen de revenir à de véritables pratiques démocratiques? Examinons de plus près quatre aspects qui pourraient

Définir son membership

Bien définir son « peuple » est nécessaire à l'exercice de la démocratie. Qui a le droit de délibérer et de décider du bien commun dans les groupes d'alphabétisation populaire? Si l'on se fie aux résultats de la recherche, 97% d'entre eux affirment que leurs participants et leurs participantes peuvent être membres du groupe. Mais cela ne dit rien sur la composition réelle du *membership*. En effet, dans une session de formation sur la démocratie offerte à quelques-uns des groupes du Regroupement, on a constaté que plusieurs considèrent leurs participants et leurs participantes comme des membres *de facto*, sans que ces derniers aient pris la décision consciente de l'être. Ce fait a sans doute des répercussions importantes sur leur participation aux

instances décisionnelles comme l'assemblée générale et le conseil d'administration. Néanmoins, plus du quart des groupes semble ne pas avoir officiellement de *membership*.

Une fois le *membership* défini, comment est-il représenté dans les instances décisionnelles du groupe? Toujours selon la recherche, 15% des groupes du RGPAQ n'ont aucun participant, aucune participante au conseil d'administration. Dans les autres groupes, le nombre de personnes qui y siègent varie de 1 à 10, mais la majorité en comprend 1 ou 2. Il n'est pas surprenant alors que les membres de conseils d'administration ayant participé aux entrevues de groupe dans le cadre de la recherche aient décrit le rôle des C.A. comme en étant un de soutien des employés, plutôt que de représentation des participants et des participantes ou d'application des recommandations de l'assemblée.

La démocratie ne se réduit pas à la consultation ni à des pratiques d'appropriation ou de réappropriation du pouvoir (empowerment).

Interrogés sur leurs pratiques démocratiques, les formateurs et les formatrices des groupes ont souvent fait allusion au fait qu'ils consultent beaucoup les participants et les participantes, notamment sur le contenu des ateliers et des activités sociales. Parfois, on peut même leur demander leur avis sur des questions plus importantes. Mais, après cela, ils ne participent pas au processus de délibération et de prise de décision, c'est-à-dire au processus démocratique. Ils n'ont aucune emprise sur ce processus, aucune garantie que leur

6 Nancy GUBERMAN et autres. *Innovations et contraintes : les défis*, Centre de formation populaire et Relais-femmes, 1997, 76 p.; Nancy GUBERMAN et autres. *Les pratiques démocratiques au sein des groupes de femmes au Québec*, Montréal, Éditions Saint-Martin, à paraître en 2004; A. RENÉ et autres. *Des pratiques à la croisée des chemins*, Centre de formation populaire et Relais-femmes, 2001, 211 p.

7 Jacques GODBOUT. *La participation contre la démocratie*, Montréal, Éditions Saint-Martin, 1983, 187 p.; Jacques GODBOUT. *La démocratie des usagers*, Montréal, Boréal, 1987, 190 p.

8 A. TOURAINE. *Qu'est-ce que la démocratie?* Paris, Fayard, 1994, 297 p.

point de vue sera pris en considération, aucun pouvoir à le défendre et à l'expliquer; ni aucune idée sur quelle base la décision finale sera prise. En réduisant la participation des membres à une simple consultation, le groupe court-circuite le processus démocratique. Il en est de même quand on arrive devant le conseil d'administration ou l'assemblée générale avec une analyse déjà finement développée. Le débat, la confrontation d'idées ont eu lieu; il ne reste qu'à accepter la conclusion. Ainsi, si le conseil d'administration «décide» de la question, il n'a nullement délibéré. Encore une fois, le processus démocratique est inexistant.

Contre les exclusions

L'une des exclusions explicites ou *de facto*, au sein du RGPAQ, est celle des personnes analphabètes. Il faut revoir les règles du jeu, «assurer effectivement la présence de tous et de toutes dans la gestion de la chose commune à travers tous les rouages de son fonctionnement (des ternes aux spectaculaires; des matériels aux symboliques). C'est donc sur ces rouages qu'il faut agir». En un mot, il faut inclure le plus de monde possible les décisions, banales (décider de la couleur des murs) qu'essentielles (faire une planification stratégique à partir de nouvelles orientations).

et à présenter leurs arguments de façon rationnelle et logique. Pour compenser leur *invisibilité* et leur *inaudibilité*¹⁰, les personnes exclues ont souvent recours à des arguments publics inhabituels, à des formes de présence politique non convenues: narration personnelle, procédés d'expression autres que la parole. Elles peuvent être émotives, brutales dans leur façon de s'exprimer ou hésitantes, illogiques, inarticulées. Comment peut-on les accueillir dans leur différence? L'égalité ne doit pas vouloir dire *être identique* à (*mêmeté*). De plus, invite-t-on les personnes analphabètes à s'intégrer dans notre espace démocratique ou est-on prêt à négocier une extension de cet espace qui tienne compte de leur culture et de leur façon de faire? Peuvent-elles parler sans être interrompues? Sont-elles écoutées, soutenues? De quelle façon démontre-t-on notre confiance explicite dans leurs capacités citoyennes? Selon une travailleuse interrogée, les participants et les participantes ne sont pas tous en mesure de siéger à un C.A. Mais, au nom de la démocratie, on leur laisse tout de même la possibilité de le faire, sans qu'ils aient les compétences nécessaires; ils deviennent alors des participants-alibis. À son avis, il faut établir des critères ou des règles pour déterminer qui peut faire partie d'un C.A.

Ce point de vue soulève des interrogations. D'abord, y a-t-il vraiment des personnes qui, tout en étant motivées à siéger à un conseil d'administration d'un groupe, n'ont pas les habiletés ou les compétences pour le faire? Ou faut-il plutôt renverser la question et se

Installer des pratiques démocratiques ne s'ajoute pas au travail d'intervention, ne constitue pas une addition, une surcharge. Cela doit plutôt faire partie intégrante de la culture du groupe.

Une autre façon de détourner la question de la démocratie interne des groupes est de mettre l'accent sur les pratiques d'appropriation ou de réappropriation du pouvoir (empowerment) qui visent à soutenir les participants et les participantes dans la prise en charge de leur vie. Généralement, ces pratiques sont considérées comme une intervention qu'on fait POUR le monde, tandis que la démocratie est ce qu'on fait AVEC le monde. Bref, il s'agit simplement d'une approche d'intervention, tandis que la démocratie est l'organisation des rapports de pouvoir. Si l'appropriation ou la réappropriation du pouvoir permet de prendre du contrôle sur sa vie, la démocratie doit permettre de prendre du contrôle sur le groupe.

Dans toutes les entrevues de groupe réalisées, tant celles avec les participants et les participantes que celles avec les membres des conseils d'administration ou les formateurs et les formatrices, la capacité de s'exprimer ressort comme une qualité essentielle pour devenir membre d'un C.A. Or, quelles sont les attentes derrière la notion de «capacité d'expression»? Entendons-nous une capacité de discours comparable à la nôtre — logique, rationnelle, articulée? Exiger l'argument clair, neutre, bien ficelé, implacable dans sa logique démonstrative, c'est ne pas tenir compte de la culture des personnes peu alphabétisées et s'attendre à ce qu'elles fonctionnent comme nous — pour la plupart des intellectuels habitués à prendre la parole

9 Françoise COLLIN. «Démocratie homogène et démocratie hétérogène», *Conjonctures*, 1992, p. 127 à 136.

10 Les personnes marginalisées sont non seulement invisibles (qui voit vraiment les itinérants?), mais aussi exclues des espaces de prise de parole et deviennent donc inaudibles. On ne les voit pas et on ne les entend pas. Alberto MELUCCI. «An End to Social Movements? Introductory Paper to the Sessions on "New Movements and Change in Organizational Forms"», *Social Science Information*, vol. 23, nos 4 et 5, 1984, p. 819 à 835.

demander si ce n'est pas nous qui n'avons pas trouvé les moyens d'encadrement leur permettant de participer aux instances décisionnelles. Ensuite, ne peut-on pas faire confiance à la capacité des membres de l'assemblée générale de faire un choix judicieux de personnes pour les représenter au conseil d'administration? Et sinon, pourquoi? Comment prépare-t-on les membres de l'assemblée générale quant à leur rôle et à celui de cette instance? Par ailleurs, quel rôle joue réellement le conseil d'administration, quelle perception ont les membres de son rôle, pour y envoyer n'importe qui?

Démocratie exigeante ou exigences de la démocratie

En analysant les entrevues, on peut remarquer que la majorité des contraintes relevées par les formateurs, les formatrices et les membres des conseils d'administration à propos de la contribution des participants et des participantes font référence à des facteurs qui ne touchent pas l'intervention et qui, jusqu'à un certain point, sont hors de contrôle: le manque d'intérêt des adultes, leurs difficultés de compréhension, leur peur, leur faible disponibilité, leurs problèmes, la complexité des dossiers, la lourdeur des informations, le manque de temps et de ressources. En effet, accompagner dans un processus démocratique des personnes ayant fait l'objet depuis toujours de nombreuses discriminations est exigeant, mais contrer leur exclusion, les aider à vaincre leurs peurs, combler leurs lacunes sur le plan de l'information et leurs difficultés de compréhension, compenser le peu de familiarité avec les processus de délibération et de prise de décision doivent être vus comme des

exigences incontournables de la démocratie. Souvent, on travaille à tous ces niveaux dans l'intervention quotidienne en alphabétisation, alors pourquoi dissocier ce travail de l'apprentissage de la démocratie? Les deux peuvent et doivent être intégrés. Dans ce sens, installer des pratiques démocratiques ne s'ajoute pas au travail d'intervention, ne constitue pas une addition, une surcharge. Cela doit plutôt faire partie intégrante de la culture du groupe. À ce titre, l'idée de la souveraineté du peuple (les participants et les participantes) qui s'exerce par le biais de la délibération et de la prise de décision doit infiltrer toutes les activités du groupe pour que celles-ci donnent lieu à l'apprentissage et à l'exercice de la démocratie.

Conclusion

Étant donné la charge et les conditions de travail des formateurs et des formatrices, en tenant compte du néolibéralisme du gouvernement actuel et de son impact probable sur les groupes et sur les participants et les participantes, est-ce terriblement irréaliste de tendre vers une plus grande démocratie dans les groupes d'alphabétisation populaire? D'abord, il faut considérer qu'on ne part pas de zéro. L'apprentissage à la démocratie débute là où l'on a un sentiment

d'appartenance, dans un milieu familial, où l'on se sent en confiance. Vivre de façon démocratique n'est pas si compliqué: il suffit de quelques personnes qui décident ensemble d'un univers commun. La plupart des groupes engagent déjà les participants et les participantes à prendre part aux décisions concernant les activités sociales ou le contenu des ateliers. Le défi est de faire de cet exercice un véritable apprentissage à la démocratie, en assurant des délibérations authentiques, en aidant les participants et les participantes à formuler une opinion, à la défendre, tout en étant à l'écoute des autres et en se laissant influencer autant qu'on tente d'influencer, ainsi qu'en aidant le groupe à définir le bien commun et chaque personne à transformer sa position, à passer de la défense d'un intérêt individuel à la défense de l'intérêt commun. Enfin, en amenant les participants et les participantes à appliquer dans d'autres circonstances ce qu'ils ont appris, on facilitera leur participation à tous les niveaux du groupe, notamment aux instances formelles de direction. On aura alors instauré une culture de démocratie.

L'apprentissage à la démocratie débute là où l'on a un sentiment d'appartenance, dans un milieu familial, où l'on se sent en confiance. Vivre de façon démocratique n'est pas si compliqué: il suffit de quelques personnes qui décident ensemble d'un univers commun.